

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 mars 2021 à 19 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice, Adjoint au Maire – Mme MARCHAL Nathalie – M. BOURGEOIS Grégory – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – Mme FLORENCE Marie-Thérèse – M. JOUSSE Frédéric, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme DUFFAULT Annie (excusée) – M. LEGOUGE Pierre (excusé avec pouvoir donné à M. PATY Claude) – M. CAYE Frédéric (excusé) – Mme MEBTOUL Naouël (excusée avec pouvoir donné à M. DEMELUN Alain)

Mme DENIS Rose-Marie a été élue secrétaire

=====

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- I VOTE**, le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2021 – celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :
- 724 812,00 € pour la section de fonctionnement
 - 215 705,00 € pour la section d'investissement
- II PREND EN CHARGE** à la section d'Investissement du Budget Communal, aux comptes correspondants, l'ensemble des travaux prévus à l'occasion du vote du Budget Primitif
- III APPROUVE** les termes de la convention financière pour l'enfouissement des réseaux – Rue des Marronniers passée avec le SDESM et autorise Monsieur le Maire à la signer
- IV APPROUVE** la modification des statuts du SITCOME
- V DEMANDE** à être associées au projet concernant l'implantation d'une nouvelle caserne de pompiers à Montereau
- VI DESIGNER** M. CAYE Frédéric comme représentant de la commune qui siègera au Conseil d'Administration de l'Association de Centre de Santé de Cannes-Écluse
- VII FIXE** les taux des taxes directes locales pour l'exercice 2021, sans augmentation par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :

- I** A la demande de la Fédération Nationale Communes Forestières (FNCOFOR) d'élire un référent forêt-bois, M. PATY Claude est désigné comme référent forêt-bois.
- II** Proposition du SDESM concernant un projet d'implantation d'ombrières photovoltaïques sur l'un des deux parkings de la commune.

La séance a été levée à 20h15

Fait à La Brosse-Montceaux le 26 mars 2021

Le Maire,
A. DEMELUN

